

Nations Unies

Tous conviendront que les Nations Unies reflètent les préoccupations des gouvernements et des populations et que le principe de l'égalité des droits de ses membres tend naturellement à faire ressortir les intérêts de la majorité. Depuis quelques années, cette majorité est constituée d'Etats qui ont accédé à l'indépendance depuis la fin de la Guerre et qui sont, pour la plupart, des pays en voie de développement. Ceux-ci cherchent principalement, au sein des Nations Unies, à atteindre deux objectifs: augmenter leur part de l'héritage mondial en corrigeant ce qu'ils considèrent être les injustices du système international de répartition des richesses; mettre fin au régime de discrimination raciale pratiqué en Afrique australe. Lors de la dernière session de l'Assemblée, la situation au Moyen-Orient est également devenue l'un des principaux thèmes de la majorité, en raison notamment de la richesse et du prestige dont jouissent maintenant les pays arabes. Mais la majorité a-t-elle fait un usage judicieux de son influence au sein des Nations Unies pour nous faire avancer sur la voie d'une solution de ces problèmes?

Lors de sa sixième session extraordinaire, tenue en avril 1974, l'Assemblée générale a approuvé des résolutions préconisant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ainsi qu'un programme d'action connexe, en dépit des réserves exprimées par un grand nombre de pays industrialisés, dont le Canada. Je tiens à insister sur le fait que lesdites résolutions n'ont pas été le fruit de négociations entre les divers Etats intéressés; elles représentent essentiellement l'opinion de la majorité. On a utilisé la même tactique lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée pour limiter le droit de réponse d'Israël dans le débat sur la question de la Palestine et pour refuser de reconnaître les pouvoirs de la délégation de l'Afrique du Sud, entraînant du fait même sa suspension de facto des délibérations de l'Assemblée mais non de l'Organisation même. La suspension est soumise au veto du Conseil de sécurité et les trois membres permanents du monde occidental se sont prévalus de ce droit. Par ailleurs, l'UNESCO a exclu Israël de son groupe régional européen et mis un terme à l'aide qu'elle lui assurait.

Mises à part leurs incidences sur les parties intéressées, ces diverses décisions nous semblent diminuer la crédibilité des Nations Unies aux yeux du groupe minoritaire d'Etats, occidentaux pour la plupart, qui s'y opposaient. On pourrait conclure que la majorité recherche non seulement un nouvel ordre économique mais, de surcroît, un nouvel ordre politique fondé sur sa capacité d'interpréter à sa guise le règlement intérieur et même la Charte des Nations Unies. Par contre, la minorité comprend les pays membres qui offrent de loin la contribution la plus importante au budget des Nations Unies, comme la quasi-totalité des crédits affectés aux programmes de développement de l'Organisation. Si ceux-ci devaient conclure que les Nations Unies ne servent plus des objectifs légitimes, les conséquences pourraient être graves.

Je ne crois pas toutefois que la situation aille trop loin